



**Service de la population  
Relations communales**

Avenue de Beaulieu 19  
1014 Lausanne

**Courrier A**  
Municipalité d'Assens  
Route St-Germain 3  
1042 Assens

Reçu le 20 MARS 2024

Affaire traitée par Léa Durenne Hilscher

Lausanne, le 19 mars 2024

**Approbation du règlement sur la naturalisation ordinaire**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier relatif au projet de règlement cité en titre.

En date du 14 mars 2024, la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine a approuvé votre règlement. En conséquence, nous vous retournons trois exemplaires du règlement portant sceau et signature de la Cheffe du Département.

La publication dans la FAO interviendra vraisemblablement le 22 mars 2024.

Dès publication dans la feuille des avis officiels et avant entrée en force du règlement précité :

- un délai référendaire de 10 jours court contre le règlement adopté par le Conseil communal ;
- un délai de recours à la Cour constitutionnelle de 20 jours court contre le règlement adopté tant par le Conseil communal que général.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Service de la population**  
Division communes et nationalité

**Annexes mentionnées**